

Nouvelle politique régionale (NPR+)

Programme de mise en œuvre Jura bernois 2024-2027

Bévilard, 15 mars 2023



Approuvé par le comité de Jb.B le 1er mars 2023

Rédaction : Fanny Farron, André Rothenbühler

Jura bernois.Bienne (Jb.B)

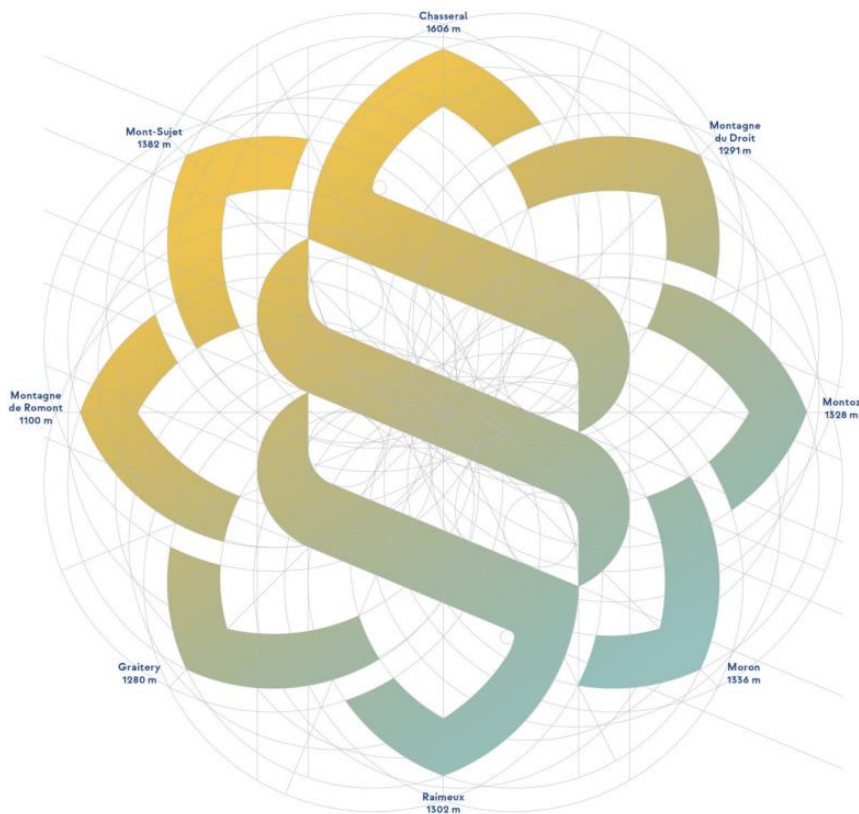
Route de Sorvilier 21

2735 Bévilard

info@jb-b.ch - www.jb-b.ch

Table des matières

1. Introduction / résumé	3
2. Mandat et objectif	4
Principales indications pour l'actualisation 2024-2027	4
Objectifs du programme NPR+ 2024-2027 de Jb.B.....	5
Organisation de projet et méthode de travail	6
3. Bilan intermédiaire de la mise en œuvre de la NPR à compter de 2020	7
Bilan de réalisation du PMO NPR 2020-2023 de Jb.B.....	7
Appréciations quantitatives et qualitatives des projets NPR 2019-2023.....	9
Appréciation globale du développement régional 2019-2023.....	9
4. Nouvelle stratégie régionale de développement NPR +	15
Développer cinq pôles de compétences Grand Chasseral.....	15
5. Projets dans le Jura bernois pour la période NPR+ 2024-2027	17
Nouveaux projets : Centres de compétences du Grand Chasseral	17
Autres nouveaux projets	17
Projets reportés du PMO 2019-2023 au PMO 2024-2027	19
6. Conclusion	20
Annexe 1 : Descriptif des pôles de compétences et synergies	21



1. Introduction / résumé

Ce nouveau programme de politique régionale (NPR+) couvrira la période 2024-2027. Il fait suite aux programmes NPR Jura bernois 2008-2011, 2012-2015, 2016-2019 et 2020-2023. Il s'inscrit dans un programme pluriannuel bernois plus large, de 2024 à 2027, qui marquera les débuts de la « NPR+ », après 16 ans de NPR. Dans ses directives, la Promotion économique du canton de Berne signale ainsi que :

- Les trois priorités thématiques bernoises que sont le tourisme, l'industrie et les offres régionales novatrices seront maintenues, mais avec des pondérations différentes ;
- Les stratégies de promotion régionale ne devraient, de manière générale, pas connaître d'adaptation fondamentale après quatre ans déjà.

Pour le Jura bernois pourtant, les évolutions très favorables de ces quatre dernières années – Création de la Fondation pour le rayonnement, pôles administratifs « Avenir Berne Romande », pôle intercommunal et centre régional de promotion du Jura bernois de la Couronne à Sonceboz, marque territoriale Grand Chasseral - ont conduit notre association à revoir complètement sa stratégie régionale de promotion et à se concentrer principalement, pour la période 2024-2027, sur le développement de cinq projets phares, appelés à devenir **les cinq centres de compétences NPR+**, moteurs de la mise en œuvre de notre politique régionale :

- Pôle intercommunal pour le développement régional à La Couronne à Sonceboz ;
- Pôle pour la culture et les formations durables à Bellelay ;
- Pôle pour les énergies renouvelables EdE (espace découverte énergie) ;
- Pôle pour la Paix et les réparations de guerre sur Tramelan-Tavannes-Bellelay
- Pôle pour la vie et la biodiversité au Sikypark à Crémines

Les synergies à développer (promotion, transports électriques, énergie, formations durables, manifestations) entre ces cinq centres de compétences permettront de tisser un réseau organisé qui profitera à l'ensemble de la région.

Cette concentration des forces sur cinq centres de compétences NPR+ n'exclut pas d'autres projets à soutenir, puisque 18 autres projets sont mentionnés dans notre programme.

Le présent projet a été mis en consultation auprès des communes et d'autres milieux concernés en janvier 2023. Il a été complété en fonction des retours de cette consultation. Après validation par la commission de politique économique régionale puis du comité de Jb.B ce rapport a été transmis à la promotion économique bernoise le 15 mars 2023.

Le programme 2020-2023 indiquait 35 projets à réaliser. Le bilan de réalisation a été très bon avec 25 projets (dont 7 nouveaux) réalisés ou en cours et 15 projets reportés sur le programme actuel.

Le programme 2024-2027 comporte 24 projets, soit moins que lors de la période précédente, mais ils s'intègrent dans une stratégie plus ciblée et efficiente, avec le développement de cinq centres de compétences. Notre stratégie régionale NPR s'inscrit ainsi pleinement dans la continuité des travaux réalisés auparavant et correspond à la philosophie de la NPR+ voulue dorénavant par la Confédération, soit : continuer d'encourager les projets économiques innovateurs, en réseau et avec un fort effet multiplicateur, mais aussi accorder plus d'importance à la durabilité d'une part, à l'économie circulaire et présente d'autre part.

Pour réaliser ce programme, Jb.B va continuer de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires importants de la politique régionale qui sont la CEP, JBT, le parc régional Chasseral et la CAJB, réunis maintenant ensemble au sein de la Fondation Grand Chasseral. Le CJB et les acteurs culturels seront aussi étroitement associés à nos travaux.

2. Mandat et objectif

Principales indications pour l'actualisation 2024-2027

Dans ses directives du 18 mars 2022 pour l'actualisation des programmes NPR de mise en œuvre, la promotion économique bernoise nous indique les éléments maintenus des futurs projets pour la période 2024-2027 :

- l'orientation sur l'innovation, la création de valeur et les emplois ;
- les trois priorités thématiques que sont le tourisme, l'industrie et les offres novatrices ;

mais nous signale qu'il faudra également tenir compte de thèmes transversaux prioritaires selon le schéma ci-après :

<p><u>Thèmes transversaux prioritaires pour l'ensemble des contenus et des priorités :</u></p> <p>« Passage au numérique » « Projets particulièrement durables »</p> <p><u>Dans les cas particuliers :</u> « Petites infrastructures » « Économie résidentielle ou présente-tielle »</p>		<p>Priorités thématiques / Systèmes de création de valeur</p>						
		1) Tourisme	2) Industrie (sans SRI)	Offres régionales novatrices				7) Autres
				3) Sport, loisirs, culture	4) Agriculture et sylviculture	5) Affaires sociales	6) Santé	
<p>Contenus de la promotion</p>	a) Soutenir l'innovation dans les produits et les processus au niveau inter-entreprises							
	b) Stimuler le transfert de savoir et de technologie							
	c) Améliorer les compétences des acteurs régionaux							
	d) Développer les coopérations inter-entreprises							
	e) Prolonger les chaînes de création de valeur et combler les lacunes							
	f) Préserver et concrétiser les infrastructures et les offres créatrices de valeur ajoutée							
	Affectation d'une part importante des ressources		Affectation d'une part moyenne des ressources		Affectation d'une petite part des ressources			

Exigences générales posées aux projets pour la période 2024-2027

- Il s'agit de soutenir les projets ayant un effet économique clair dans l'espace rural et dont les éventuels effets négatifs pour la population et l'environnement peuvent être limités conformément aux normes usuelles. Les projets NPR ayant des retombées positives dans les dimensions écologique et sociale, ainsi que les projets proches de l'économie qui s'inspirent de « l'économie circulaire » sont particulièrement bienvenus.

- **Dans des cas particuliers, il est désormais possible de soutenir les projets relatifs à l'économie résidentielle et présentielle sans caractère d'exportation direct ainsi que les petites infrastructures.**
- Sont en principe exclus les projets relatifs aux prestations de services universels ou infrastructures de base, servant à la réalisation d'une tâche imposée par la Confédération ou le Canton, contraires aux planifications et stratégies cantonales contraignantes d'ordre supérieur, ayant trait au logement, uniquement destinés à la promotion d'un site ou à un seul événement.
- Le projet doit relever de l'une des priorités thématiques de l'actuel programme cantonal de mise en œuvre et de l'actuel programme de promotion régional.
- Les principales retombées du projet doivent concerner l'espace rural.
- Aucune autre aide financière de la Confédération n'est disponible pour le projet, sauf si les parts de financement des différents financements fédéraux peuvent être clairement séparées en fonction de l'objet de la subvention.
- Le projet ne relève pas de l'aide individuelle classique aux entreprises et ne favorise pas une seule entreprise se trouvant en concurrence directe avec d'autres. Les projets touchant au secteur privé ne sont admis que s'ils sont menés au niveau préconcurrentiel ou interentreprises.
- Le soutien accordé prend la forme d'une aide initiale en lien avec un projet ; il ne s'agit en aucun cas d'une subvention d'exploitation.
- L'organisme responsable prévoit de financer lui-même un montant substantiel des coûts imputables au projet.
- Les objectifs du projet, les prestations/résultats attendus et les effets escomptés (création de valeur et d'emplois) doivent pouvoir être présentés de manière plausible lors du dépôt de la demande (sous forme d'un simple modèle d'effets).

Objectifs du programme NPR+ 2024-2027 de Jb.B

Le remaniement de notre programme NPR vise à proposer de nouveaux projets à réaliser dans le Jura bernois afin de valoriser la région, mais aussi à poursuivre les autres projets planifiés lors de la période 2020-2023 et à retrancher de la liste ceux qui ne sont plus d'actualité.

Il s'agit aussi de prendre en considération les thèmes transversaux prioritaires, en particulier la durabilité, le passage au numérique ainsi que l'économie résidentielle ou présentielle.

Notre programme NPR+ et ses projets doit s'inscrire dans les dernières planifications importantes de Jb.B que sont : l'instrument de conduite de Jb.B 2021-2026, la conception des transports et de l'urbanisation (CRTU 2021-2024- CRTU 2025-2028 en phase de planification), le plan directeur VTT et le rapport sur les infrastructures sportives d'importance régionale (2021), les pôles et réseaux touristiques d'importance régionale (2022) ;

Il doit aussi tenir compte des autres planifications régionales importantes que sont : la stratégie économique Jura bernois 2030 et les projets « Couronne » de la Fondation pour le rayonnement, la Charte 2022-2031 du parc régional Chasseral, le projet d'administration décentralisée « Avenir Berne Romande », le programme PDR Jura bernois (porté par les milieux agricoles), le Concept culturel 2022-2026 du CJB ainsi que d'autres travaux en cours de Jb.B tels que la conception régionale climat ou le redéploiement du site de Bellelay.

Au vu du nombre et de l'importance des documents précités, Jb.B a décidé de reformuler complètement sa stratégie NPR pour pouvoir concentrer les moyens de la politique régionale avec un maximum d'efficacité et d'effets de levier NPR que sont l'innovation, le travail en réseau, la valeur ajoutée et nouvellement la durabilité et l'économie circulaire.

Organisation de projet et méthode de travail

L'association des communes Jura bernois.Bienne (Jb.B) a été créée en 2019. Des commissions ont été formées afin de suivre les différents travaux menés par le secrétariat de Jb.B. En ce sens, les questions relatives à la NPR et au PMO NPR+ 2024-2027 sont suivies par la commission « politique économique régionale ». Cette commission se réunit 4 fois par année et était composée (jusqu'à fin 2022) des membres suivants :

- Markus Gerber – Président de la commission et maire de Saicourt
- Silvia Steidle – Conseillère municipale de Bienne
- Jacques-Henri Jufer – Maire de Valbirse
- Erwin Grünenwald - Conseiller municipal de Reconvilier
- Michel Tschan – Conseiller municipal de Corgémont
- Pascal Eschmann – Conseiller municipal de Moutier

- Patrick Linder – Directeur de la CEP
- Fabien Vogelsperger – Directeur du Parc régional Chasseral
- Guillaume Davot – Directeur de JBT
- Bernard Leuenberger – Président de la Chambre d'agriculture
- Pierre Mercerat puis Michael Schlappach (mi-2022) – Représentants du CJB

- André Rothenbühler – Directeur Jb.B
- Fanny Farron – Collaboratrice Jb.B

Au vu des compétences réunies au sein de cette commission, Jb.B a renoncé à constituer d'autres groupes de travail.

Le secrétariat a récolté les différentes idées de nouveaux projets et organisé des séances bilatérales pour évaluer ces nouveaux projets.

Pour les projets réalisés, en cours et reportés, il s'est notamment appuyé sur l'expertise des directeurs de la CEP et de JbT.

Enfin, la commission politique économique régionale a préavisé les différentes étapes de ce rapport au cours de trois séances en 2022 et le comité a ensuite validé les grandes lignes du projet à envoyer en consultation.

La consultation des communes et autres milieux concernés s'est déroulée du 10 au 31 janvier 2023. Les propositions récoltées ont été analysées et 11 nouveaux projets ont été intégrés au PMO 2024-2027 (portant le total à 24 projets). Le rapport final a ensuite été préavisé positivement par la Commission politique économique régionale le 8 février 2023.

Enfin, le comité de Jb.B a validé notre PMO NPR+ 2024-2027 lors de sa séance du 1^{er} mars 2023.

3. Bilan intermédiaire de la mise en œuvre de la NPR à compter de 2020

Bilan de réalisation du PMO NPR 2020-2023 de Jb.B

Projets	Description	Etat de réalisation
Tourisme et industrie		
1 Réunir l'économie et le tourisme	Collaborations et études conjointes de la CEP et de JBT pour des rapprochements importants allant jusqu'à l'intégration	En cours par la Fondation Grand Chasseral
2 Centre de compétences pour la paix et les réparations de guerres	Partenariat et synergies entre les fondations Digger et Albert Gobat pour développer un centre de compétences à rayonnement international.	Projet relancé par P.-A. Schnegg avec un partenaire supplémentaire, Bellelay
3 Musée Digger	Conception et réalisation d'un musée	En cours: étude préconcurrentielle NPR
4 Exploitation du tourisme économique et industriel	Etablir un programme de visites modulaires et complémentaires (microtechniques, horlogerie et chronométrage, économie alimentaire, énergies renouvelables)	En cours par la Fondation Grand Chasseral. Les bases conceptuelles sont posées. Concrétisation physique dans le terrain à réaliser en 2023-2024
5 Création d'une centrale d'accueil et de réservation	Visites d'entreprises, programme de visites complémentaires, programme d'introduction avec un volet formation de guides dans les domaines techniques et de l'animation	
6 Construction d'une porte d'entrée vers l'économie régionale	Bâtiment avec localisation centrale, qui abritera un showroom des salles de réunion ainsi qu'une centrale d'accueil et de réservation	
7 Identité économique du Jura bernois	Concept, cadre, processus d'implantation, mise en œuvre	
8 Offre summer school EPFL à Mont-Soleil/Mont-Crosin	Pérenniser et développer les offres de stages d'été en énergies renouvelables organisés par l'EPFL	En cours
9 Conception d'une zone d'activités du futur	En lien avec espace défi II à Tramelan, élaborer une stratégie durable pour tout le secteur d'activités qui englobe la zone d'activités cantonale (réservée), le CIP et la zone d'espace et loisirs de la Marelle.	Reporté

Projets	Description	Etat de réalisation
Tourisme Jura bernois		
10 Un, deux, trois soleil	Poursuite du développement touristique de Mont-Soleil avec notamment la création d'un parcours panoramique très attractif.	Reporté
11 Site de Bellelay	Suite à l'étude de 2019, les réalisations concrètes pour visiteurs de la Maison de la Tête de moine et de l'abbatiale interviendront dès 2020.	Reporté, réorientation complète suite au départ du réseau santé mentale
12 Pôles touristiques et réseaux de mobilité	Le développement de pôles touristiques dans le Jura bernois est conditionné par la LAT. Une planification régionale permettra la justification de nouveaux besoins, respectivement certaines dérogations à l'article 24 LAT. Sont en particulier concernés les espaces Mont-Soleil/Mont-Crosin, Les Savagnières/Chasseral, Les Prés d'Orvin, la Tour de Moron et Bellelay, ainsi que tous les réseaux de mobilité douce.	Etude réalisée sans NPR
13 Infrastructures	La planification ci-dessus permettra la réalisation d'autres nouvelles infrastructures touristiques.	Reporté
14 VTT Jura bernois 2020	La planification de ce réseau est en cours, mais les aménagements interviendront en 2020.	En cours
15 Déploiement de la nouvelle stratégie de JBT	Basée sur des rapprochements avec la CEP, TBS, et le Parc Chasseral, création d'offres en synergies, de lieux d'accueil commun et numérisation des processus.	En cours sans NPR
16 Régulation des mobilités sur le Massif de Chasseral	Favoriser les TP et les mobilités douces pour réduire les surfréquentations de TMI (transports motorisés individuels) sur la partie sommitale.	En réflexion, reporté
17 Implantation de magasins de produits du terroir	Ouvrir quatre points de vente pour les produits régionaux emblématiques (Tête de Moine, chocolat, gentiane, vins, salaisons, fromages d'alpage,...)	En cours par PDR + privés
18 Stations de rangers dans le parc naturel régional de Chasseral	Nouvelle offre touristique à développer en lien avec le Wyss Centre Berne.	En cours

Tourisme J3L			
19	Coaching prestataires	JBT et TBS seront parties prenantes du projet Talents LAB de J3L. Les coûts mentionnés représentent la partie coaching des prestataires du Jura bernois.	En cours Talents LAB 2022-2025
20	Produits d'exception	Un projet de valorisation des produits alimentaires d'exception est en cours à l'échelle J3L ; Chez Camille Bloch et la Tête de Moine de Bellelay y seront parties prenantes avec La maison de l'absinthe et les vergers d'Ajoie.	Abandonné
21	Numérisation	JBT et les prestataires du Jura bernois pourront bénéficier des développements des projets de numérisation conçus à l'échelle de J3L.	Reporté
22	Système touristique intégré	A l'image des RIS (systèmes d'innovation régionaux), développer un système touristique intégré basé sur l'innovation.	Reporté
23	Circuits secrets	Réalisation de deux ou trois circuits secrets (selon l'exemple de Porrentruy) dans les communes du Jura bernois.	En cours à Saint-Imier

Projets	Description	Etat de réalisation	
Industrie			
24	Espace défi II	Projet d'une seconde usine relais à Tramelan.	Abandonné
25	CEP : Développement des mesures des 4 autres axes stratégiques	Industrie et technologies, services, infrastructures / construction / artisanat, agriculture et biodiversité.	Réalisé
26	Modélisation du système de production du Jura bernois	Mise en scène de l'interdépendance industrielle de la machine aux produits finis.	Reporté
27	Marketing et RP de l'industrie régionale	Développement baromètre industriel avec Bienne visant simultanément romands et alémaniques. Mise en valeur des entreprises.	Reporté
28	Echanges d'apprentis entre entreprises francophones et germanophones	Expériences linguistiques dans la formation professionnelle entre entreprises bernoises.	Réalisé, en cours
29	Mobilité internationale dans la formation professionnelle	Voyages post-formation pour de jeunes professionnels en Allemagne et en Chine, 6 mois.	En cours
30	Université d'été industrielle	Rencontres thématiques sur des enjeux collectifs de l'industrie suisse de la précision	Reporté
31	Concept d'accueil pour ingénieurs	Développement d'un concept allant jusqu'aux stages en entreprises pour des ingénieurs venant de toute la Suisse	Reporté
32	Création d'un fonds d'innovation	Travaux préparatoires pour la création de ce fonds afin de contrecarrer les entraves structurelles au financement de l'innovation dans les périodes de basse conjoncture.	Reporté
33	Projet décolletage	Définir les enjeux collectifs et les points d'action communs pour les nombreuses entreprises de la filière décolletage.	Reportés
34	Veille technologique Jura bernois	Implanter un outil de monitoring de l'environnement concurrentiel et stratégique du Jura bernois.	Reportés
35	Centre de compétences cantonal en énergies renouvelables	En collaboration avec les hautes écoles.	Réalisé = EDE

Autres projets soutenus par la NPR		
Projets	Description	Etat de réalisation
Parcours Dürenmatt	Avec S.b/b	Réalisé
Festival du terroir (Jubénales)		En cours
Via Bema	Tout le Canton	Réalisé
SVAC	Stimulation de la valeur ajoutée	En cours
Infrastructures		
CàD Villeret	Prêt NPR de 600'000.-	Réalisé
CàD Corgémont	Prêt NPR de 600'000.-	Réalisé
Bâtiment la Couronne	Prêt NPR de 1'500'000.-	En cours

Appréciations quantitatives et qualitatives des projets NPR 2019-2023

Sur les 35 projets annoncés dans le programme 2019-2023 :

- 18 ont été réalisés ou sont en cours
- 15 sont reportés sur le PMO 2024-2027
- 2 ont été abandonnés

Il convient par ailleurs de signaler que 7 autres et importants projets, non prévus dans notre PMO 2019-2023, ont également été soutenus.

Le bilan quantitatif de réalisation peut donc être qualifié d'excellent puisque :

- 51% des projets annoncés ont été réalisés ou sont en cours ;
- Les 7 autres projets réalisés représentent 20% du total des projets annoncés et ont obtenus des soutiens importants ;
- Les projets reportés sur le programme 2024-2027 représentent 42% du total ;
- Les projets abandonnés ne représentent que 5% du total annoncé.

Le bilan de réalisation à fin 2022 est donc de 71%. Si l'on y ajoute les 15 projets reportés mais qui seront également réalisés, ce bilan se montera à 111% !

Nos travaux d'élaboration du programme 2019-2023 ont donc débouché sur des réalisations concrètes ou à venir qui ont dépassé nos attentes, ce qui prouve bien, si besoin était, que la NPR est un instrument très précieux pour le développement de projets régionaux importants.

Au niveau qualitatif, les projets réalisés ou en cours sont pour la plupart très innovants et ont contribué à insuffler à la région le dynamisme, l'optimisme et la fierté qu'elle vient de concrétiser en se dotant de la marque territoriale Grand Chasseral et du bâtiment de la Couronne, appelé à devenir le centre névralgique du renouveau de la région.

Appréciation globale du développement régional 2019-2023

Ici, sans doute comme nulle part ailleurs, la région a su faire preuve d'une résilience extraordinaire aux mauvaises nouvelles qu'ont été :

- L'annonce du départ de Moutier ;
- La crise du Covid ;
- L'accélération des bouleversements climatiques ;
- La guerre en Ukraine.

L'annonce du départ de Moutier a servi d'électrochoc pour notre région francophone, encore diminuée en nombre dans un canton à large majorité alémanique.

Pas d'autre alternative que de se prendre en mains ! Cela a débouché sur les « projets Couronne » - un hub physique et une marque territoriale / deux grands projets uniques en Suisse.

A signaler que le canton de Berne a largement soutenu et accompagné cette réaction régionale. Par des soutiens NPR pour les projets Couronne, mais aussi par le projet « Avenir Berne Romande » qui renforcera notre administration décentralisée ainsi que nos liens étroits avec Bienne.

Le Canton peut être cité en exemple pour la rapidité et l'efficacité des mesures mises en place pour soutenir notre tissu industriel régional dans sa lutte contre la paralysie mondiale instaurée par le Covid. Les dégâts peuvent être qualifiés de modestes en termes de faillites et licenciements. Élément fondamental, nos entreprises ont continué d'investir dans l'innovation, la recherche et la formation et sont prêtes à rebondir lorsque la conjoncture mondiale s'améliorera.

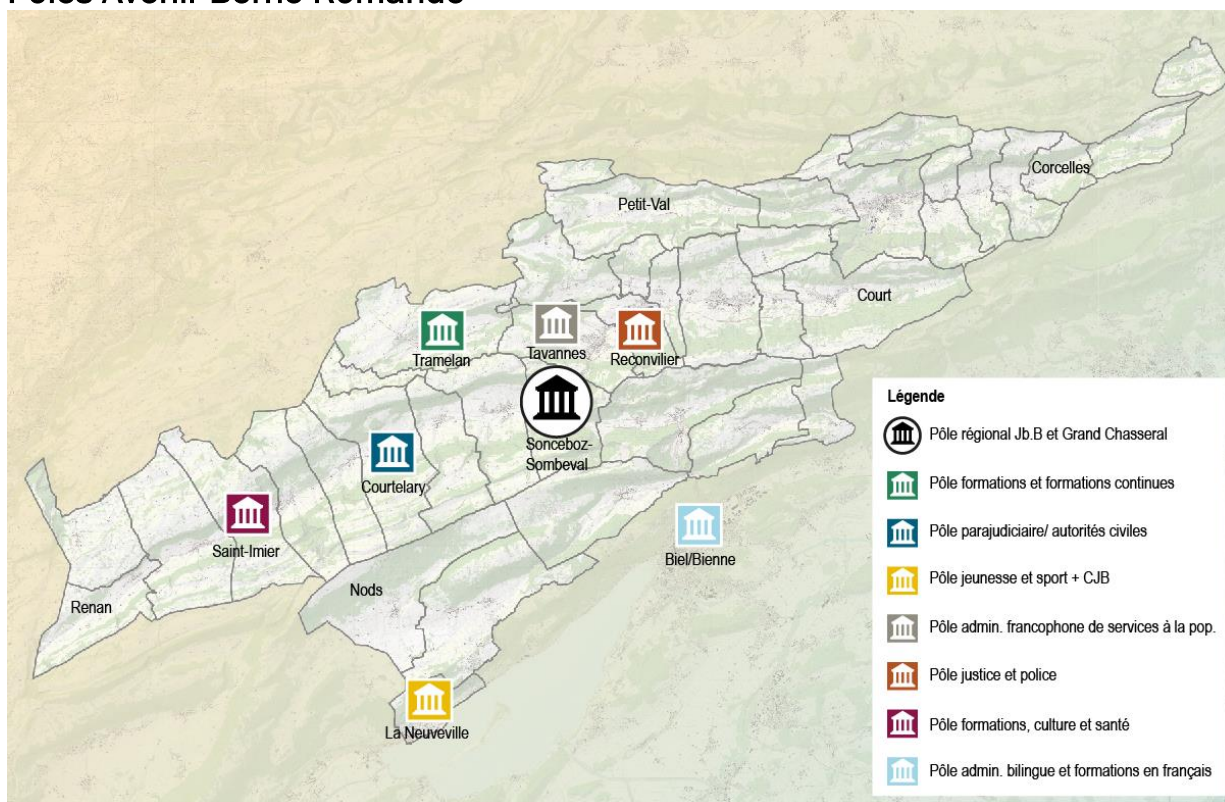
Avec l'accélération des bouleversements climatiques, la région a pris conscience de la nécessité d'agir localement et dès maintenant. Cela s'est notamment traduit par l'élaboration (en cours) d'une conception régionale climat, qui apportera une analyse et des outils concrets aux communes pour

favoriser la biodiversité, la mobilité décarbonée et la réduction de la consommation d'énergies fossiles ; ou encore par le projet PDR Jura bernois initié par les milieux agricoles et soutenu par le parc régional Chasseral.

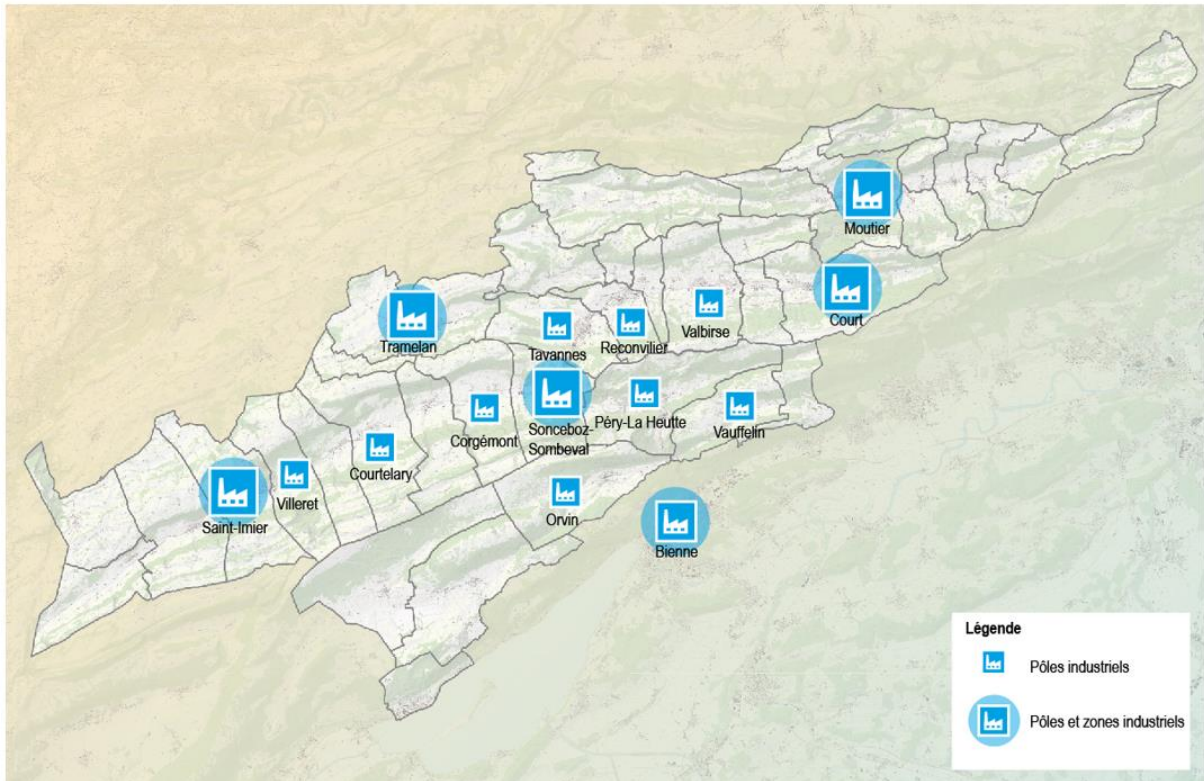
Enfin, la triste guerre en Ukraine a montré que nos dépendances externes, énergétiques ou autres, devaient être réduites et que d'importants efforts doivent être fournis à l'avenir en matière de sobriété de consommation énergétique, de production d'énergies renouvelables, et finalement d'économie circulaire.

Les différentes illustrations ci-après montrent la densité d'atouts sur lesquels la région pourra s'appuyer à l'avenir.

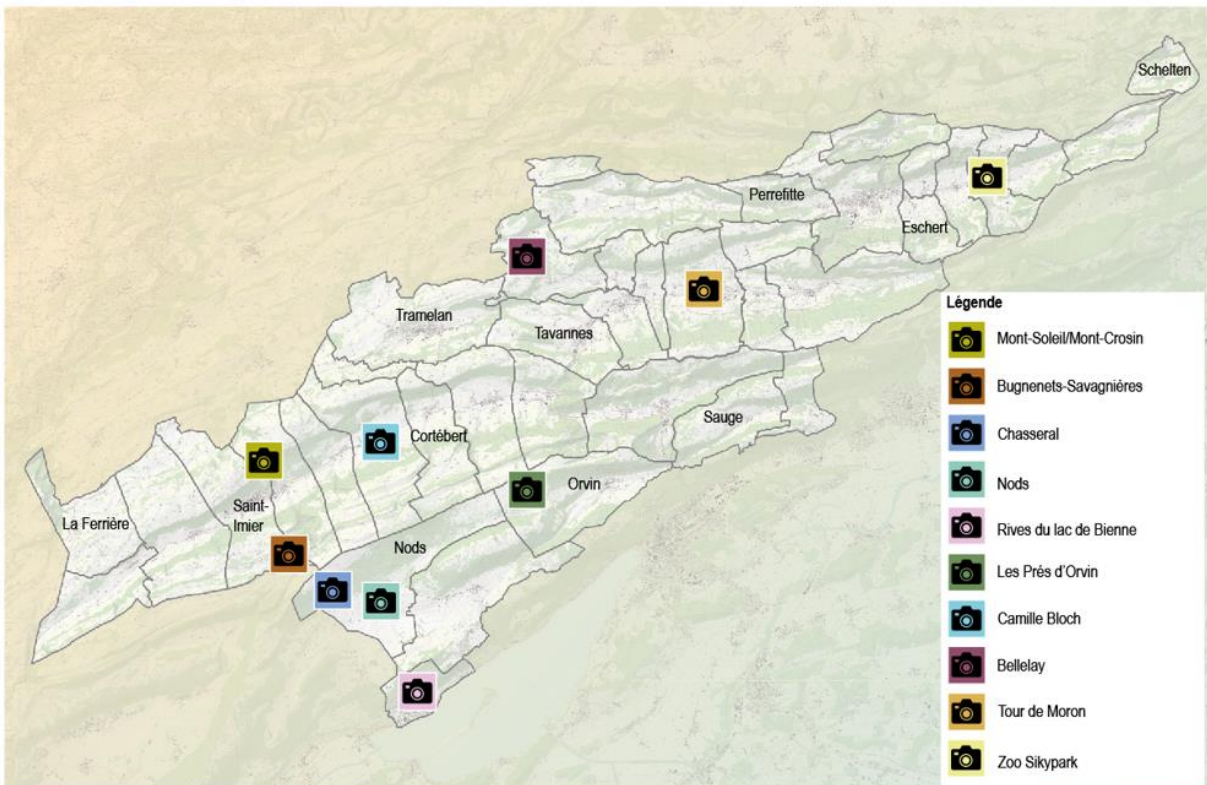
Pôles Avenir Berne Romande



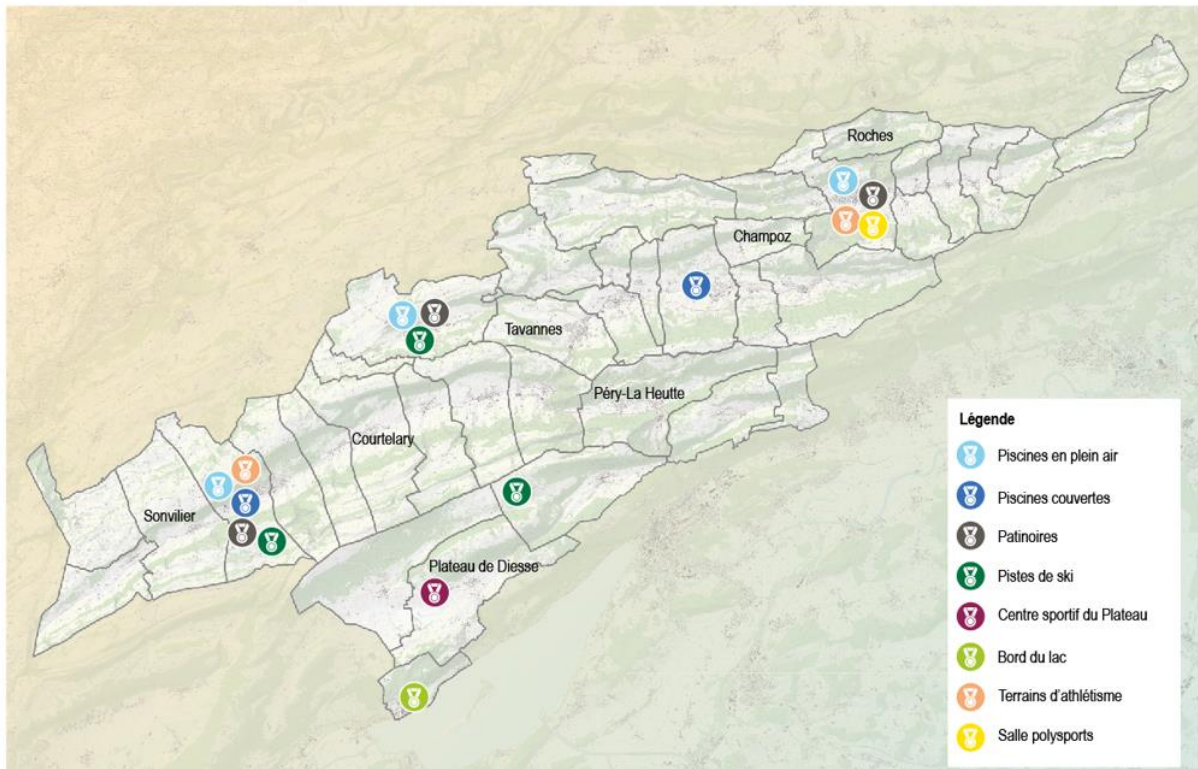
Zones et pôles industriels



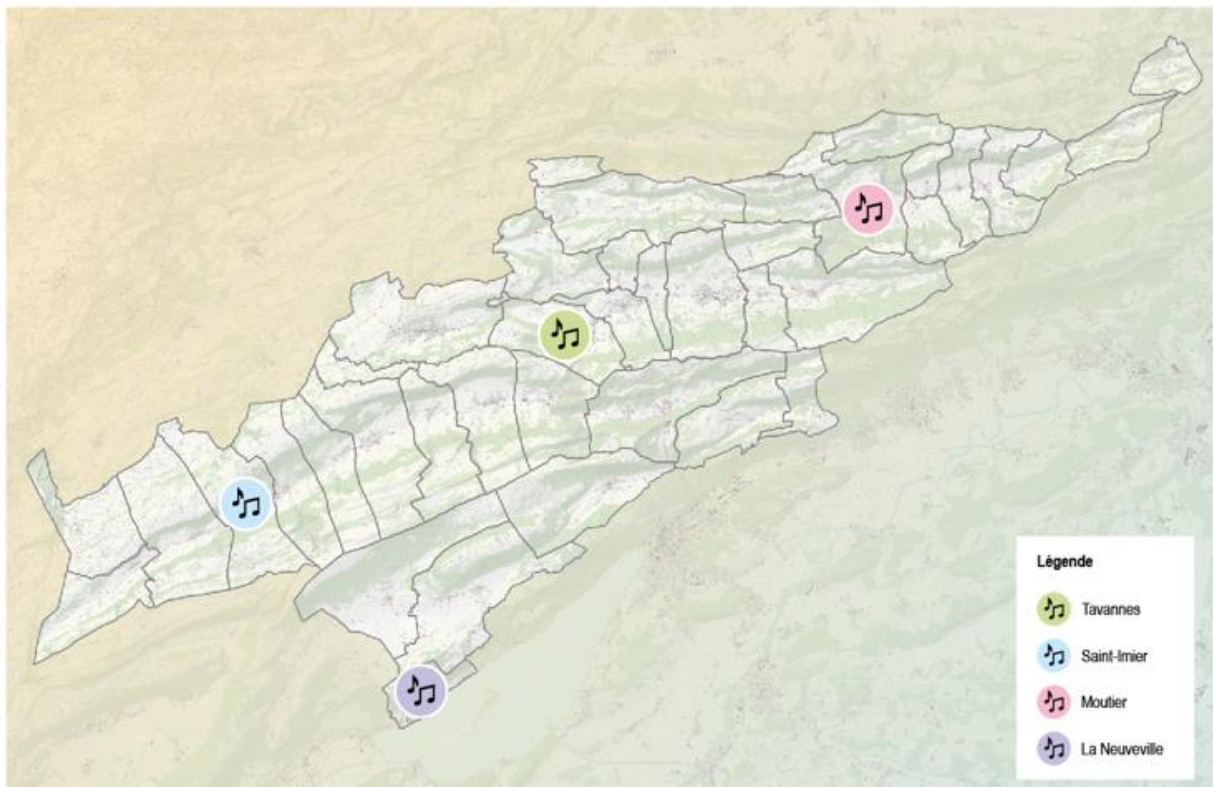
Pôles touristiques



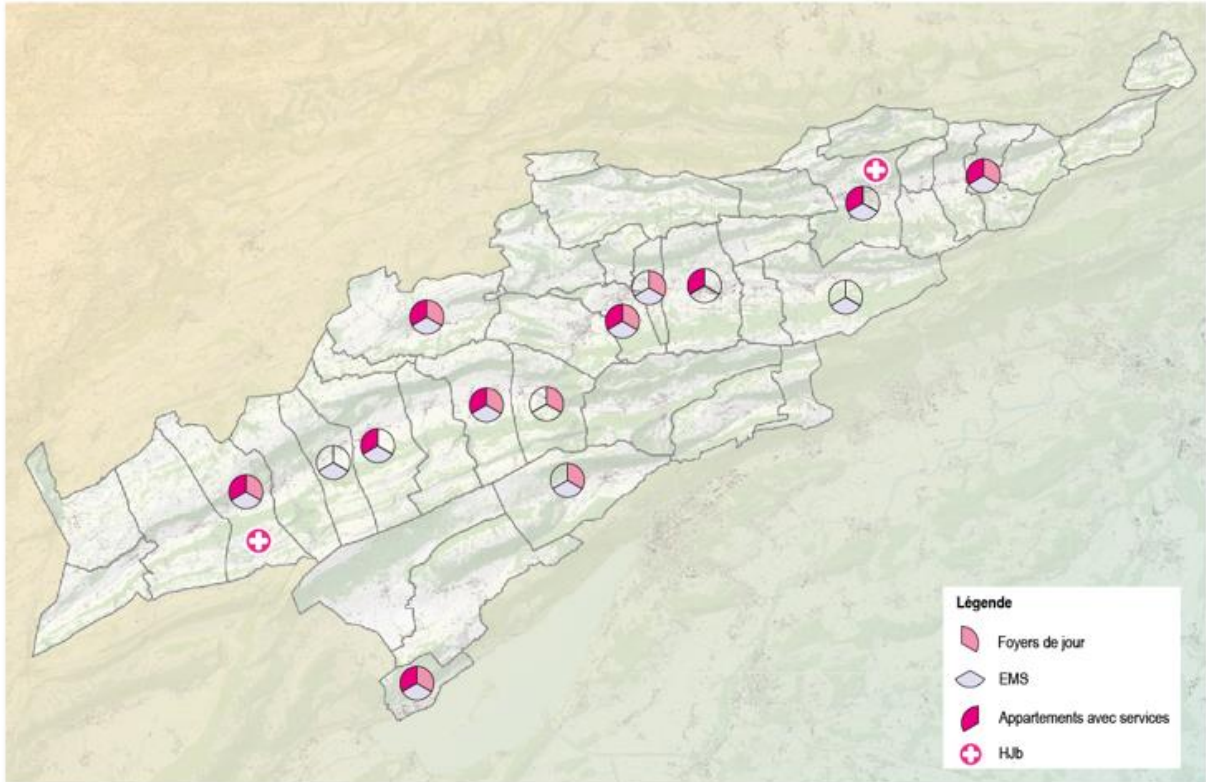
Pôles et réseaux sportifs



Pôles culturels (12 institutions culturelles d'importance régionale)



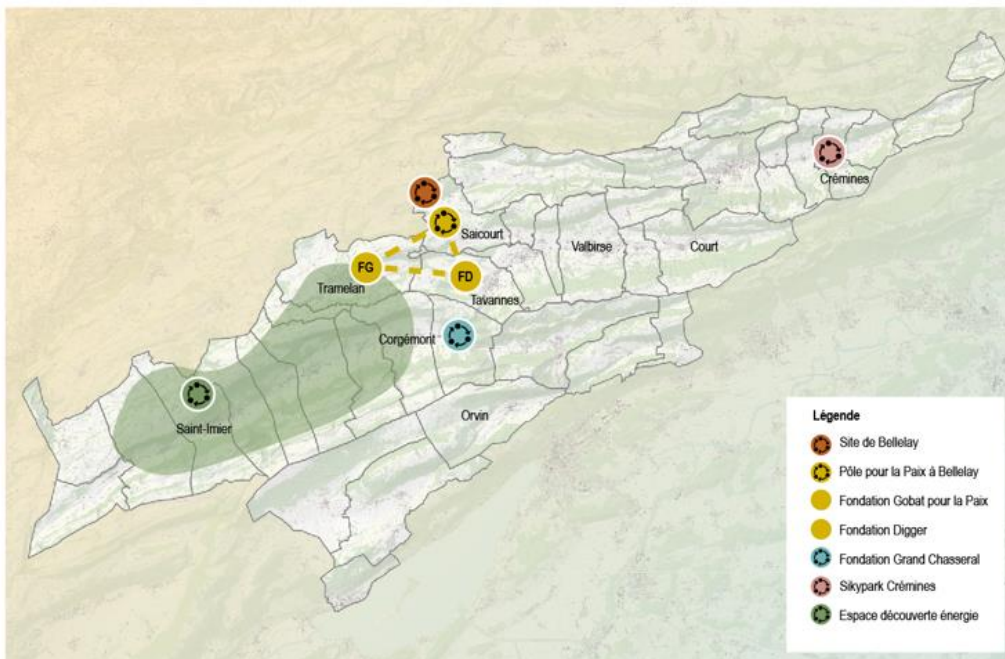
Pôles santé et habitat



Il convient encore d'ajouter à ces différentes cartes le projet PDR Jura bernois (en cours) porté par la chambre d'agriculture.

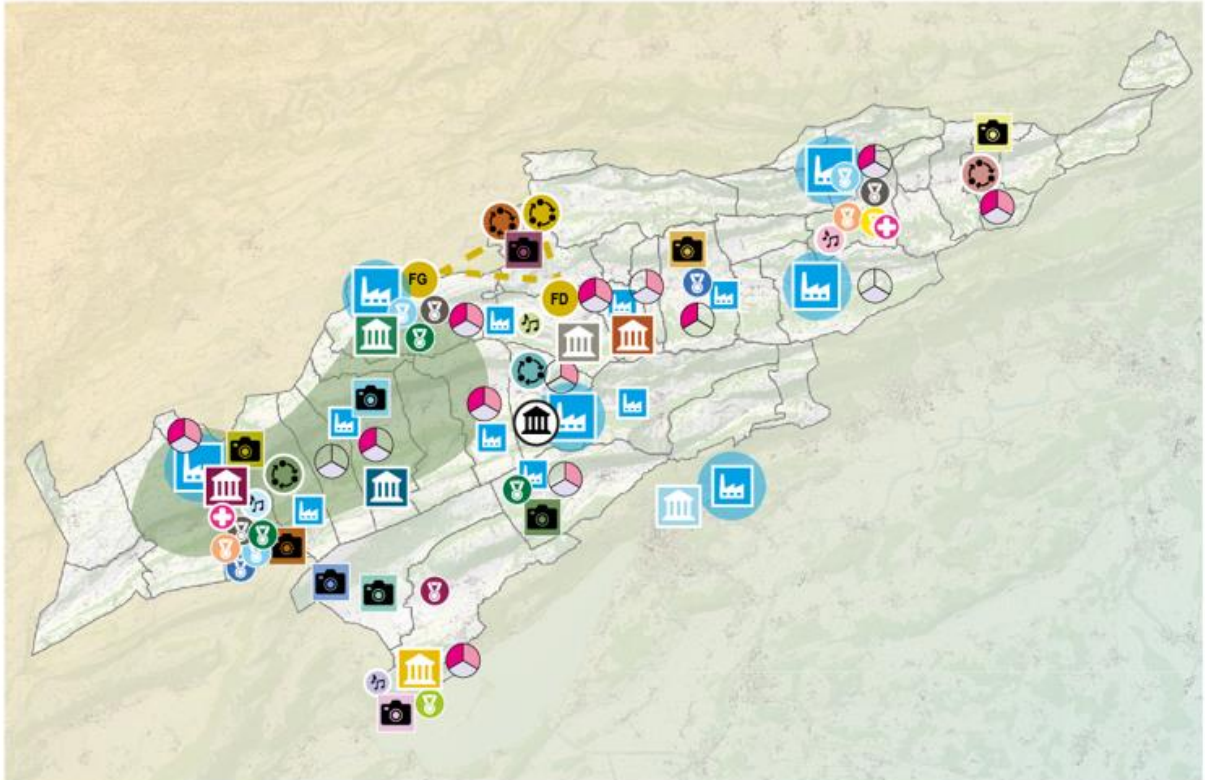
A venir aussi le développement des cinq pôles de compétences NPR :

Pôles de compétences NPR



Notre région est donc, contrairement à ce que d'aucuns prétendent, d'une richesse étonnante et peut par ailleurs aussi s'appuyer sur sa complémentarité avec la ville de Bienne qui concentre également des potentiels impressionnants. La carte ci-après ne synthétise que partiellement cette richesse existante et à venir :

Synthèse



4. Nouvelle stratégie régionale de développement NPR +

Notre stratégie régionale actuelle de développement NPR repose sur :

- ✓ Des principes fondamentaux,
- ✓ Les lignes directrices pour le développement du Jura bernois
- ✓ La stratégie économique 2030 du Jura bernois

Ces trois éléments sont toujours valables.

Dans ses indications sur les PMO 2024-2027 la promotion économique recommande de reprendre les objectifs stratégiques à long terme avec des adaptations éventuelles.

De son côté, Jb.B estime que nos objectifs stratégiques pour le PMO NPR+ 2024-2027 doivent être complètement revus parce que :

- Les évolutions récentes et positives pour la région ont été nombreuses ces quatre dernières années ;
- Les nouvelles priorités NPR+ que sont le développement durable et l'économie circulaire, ainsi que la prise en considération de l'économie présentielle/résidentielle doivent être davantage intégrées à notre programme ;
- Il faut profiter des grands projets à effets économiques multiplicateurs importants pour dynamiser toute la région.

Développer cinq pôles de compétences Grand Chasseral

Notre région a l'opportunité de développer, au cours des cinq prochaines années, cinq projets uniques en Suisse et en concordance totale avec les objectifs de la NPR+. Les cinq projets suivants doivent donc devenir nos « moteurs NPR+ » 2024-2027 en jouant le rôle de centres de compétences:

- Pôle « Grand Chasseral » à la Couronne à Sonceboz ;
- Pôle « Culture et formations durables » à Bellelay ;
- Pôle « Energies renouvelables » d'Espace Découverte Energie
- Pôle « Paix et réparations de guerre » sur Tramelan-Tavannes-Bellelay
- Pôle « Bioharmonie » au Sikypark de Crémines

Ces cinq centres de compétences sont décrits plus en détail en annexe 1.

Le développement de ces cinq pôles de compétences sera profitable à toute la région, par leur rayonnement propre d'une part, d'autre part par les synergies qu'ils développeront concrètement entre eux, mais aussi avec le reste de la région et Bienne.

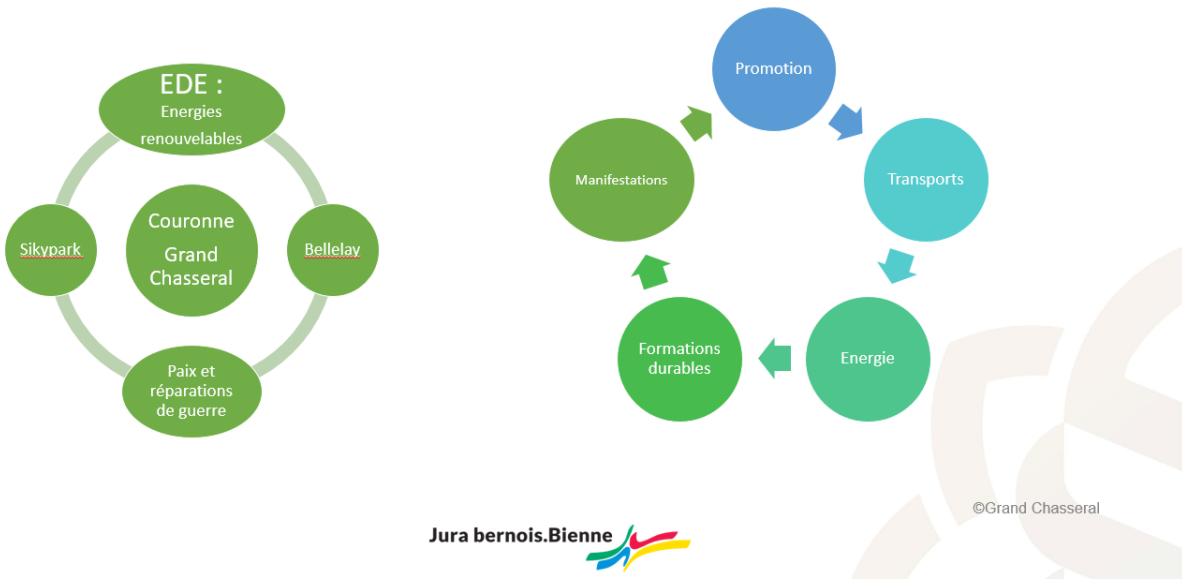
Le schéma de la page suivante illustre l'économie circulaire recherchée par ces pôles de compétences et les synergies qui seront concrétisées.

Signalons encore que tous les autres projets indiqués au chapitre 5 pourront bénéficier du développement de ces cinq centres de compétences.

Ainsi, la cohérence du développement de notre région s'en trouvera grandement consolidée et les développements réjouissants de ces quatre dernières années trouveront dans le développement de ces centres de compétences des retombées futures très concrètes.



Synergies entre centres de compétences



Synergies entre centres de compétences

- 🌀 Promotion : nationale et internationale
- 🌀 Transports : réseaux électriques de transports
- 🌀 Energie : veille et partenariats circulaires
- 🌀 Formations durables : collaborations avec hautes écoles
- 🌀 Manifestations : participations croisées

18.11.2022



©Grand Chasseral

5. Projets dans le Jura bernois pour la période NPR+ 2024-2027

Projets	Description	Coûts totaux	Aides à fonds perdus	Prêts
Nouveaux projets : Centres de compétences du Grand Chasseral				
1	Fondation Grand Chasseral Accompagnement projets économie/ tourisme /communes Implémentation de la marque Grand Chasseral Marqueurs territoriaux	800'000	200'000	
2	Bellelay Campus formations durables Culture Tourisme (en particulier hébergement) Ancrage régional (partenariats de proximité)	600'000	240'000	
3	Paix et réparations de guerre Partenariat et synergies entre les fondations Digger et Albert Gobat ainsi qu'avec Bellelay pour développer un centre de compétences à rayonnement international.	400'000	160'000	
4	Espace découverte Energie Ce pôle de compétences qui réunit trois types d'expertise "techniques, politiques communales, tourisme et communication" développera différents projets par le Swissenergy park.	200'000	-	
5	Sikypark La vie sous tous ses aspects en harmonie durable Concevoir un réseau cohérent d'activités économiques durables, exemplaires, circulaires et rentables. Aides NPR éventuelles sous synergies.	200'000	-	
6	Synergies entre centres de compétences Promotion, transports électriques, énergie, formations durables, manifestations. Aussi synergies avec le reste de la région et Bienne.	500'000	200'000	
	Totaux Centres de compétences	2'700'000	800'000	

Autres nouveaux projets				
7	Bnomad (dômes géodésiques) Développer des activités alliant le mieux-être humain (sauna) avec une optimisation de l'utilisation des infrastructures et des ressources naturelles. Offres innovantes en différents lieux à différentes périodes de l'année sur la base d'un concept itinérant.	80'000	30'000	
8	Chauffages à distance Plusieurs projets annoncés (Saint-Imier, Belprahon,) et en réflexion; établir critères de soutien (gestion d'intérêt public/ économie circulaire, bâtiments publics et industriels alimentés, .../ prêts sans intérêts limités à 10-15% des coûts)	10'000'000		1'500'000
9	Développement de l'aire de repos de Reconvilier Zone stratégique à repenser et développer selon évolution des pôles ABR et pôles de compétences. (Reprise de l'étude CEP/2016)	125'000	50'000	

	Projets	Description	Coûts totaux	Aides à fonds perdus	Prêts
10	Redéploiement quatre saisons pour les pôles touristiques hivernaux des Savagnières et de Mont-Soleil	En raison du réchauffement climatique, anticiper la transition des pôles sportifs hivernaux des Savagnières et de Mont -Soleil vers des activités sportives estivales (bike parcs par exemple), afin de leur garantir la pérennité. Les infrastructures (funiculaire et téléskis) existent; elles pourraient servir de colonne vertébrale à ces activités en toute saison et représenter des rentrées financières	180'000	70'000	
11	Développement de nouvelles activités sportives et touristiques sur le Plateau d'Orange à Tavannes	La réorganisation de la zone affectée à des besoins publics du Plateau d'Orange à Tavannes doit conduire au développement de nouvelles activités sportives et touristiques génératrices de nouvelles valeurs ajoutées	150'000	60'000	
12	i-Moutier	Association pour l'incitation des entreprises à la durabilité, la responsabilité sociale, l'économie circulaire et l'innovation durable	120'000	50'000	(Ju+Be)
13	Flexhost Mont-Soleil de Swiss Energypark	Accueil et accompagnement de projets de recherches (2 par an) pour leur permettre de tester leur potentiel d'innovation en conditions réelles	400'000	150'000	(Be+Ju)
14	Double digital de Swiss Energypark	Traitement des données de production et consommation électriques selon approches statistique et métier	160'000	60'000	
15	Centre pour la sensibilisation à la durabilité dans le Parc naturel régional Chasseral	Reconduction sous une nouvelle forme à préciser du partenariat Wyss Academy/ canton de Berne/ parc régional Chasseral	inconnu	inconnu	
16	Développement de l'écotourisme sur le massif de Chasseral	Nécessité de coordonner les réflexions et actions sur les différents projets du massif comme : avenir de l'hôtel de Chasseral ; le développement de l'axe Nods-Chasseral (GT « Nods-Chasseral » destiné à trouver des solutions concernant la mobilité douce et l'avenir de la région Nods-Chasseral) ; coordination sur les deux versants de la montagne. Intégrer réflexions sur la mobilité (projet 16 du PMO 2020-2023 Régulation des mobilités sur le Massif de Chasseral) : Favoriser les TP et les mobilités douces pour réduire les surfréquentations des TIM sur la partie sommitale. Maison du terroir à La Neuveville	inconnu	Inconnu	
17	"Château du Schlossberg" à La Neuveville	Rénovation et mise en valeur du seul château du Grand Chasseral	inconnu	inconnu	inconnu
		Totaux projets avec aides àfp	1'215'000	440'000	
		Total projets avec prêt	10'000'000		1'500'000

Projets reportés du PMO 2019-2023 au PMO 2024-2027					
18	Numérisation	JBT et les prestataires du Jura bernois pourront bénéficier des développements des projets de numérisation conçus à l'échelle de J3L.	inconnu	inconnu	
19	Marketing et RP de l'industrie régionale	Développement baromètre industriel avec Bienne visant simultanément romands et alémaniques. Mise en valeur des entreprises.	40'000	16'000	
20	Zone d'activités du futur	Le pôle de développement économique de Tramelan doit être conçu selon des axes durables de construction, de gestion et de fonctionnement.	200'000	80'000	
21	Université d'été industrielle	Rencontres thématiques sur des enjeux collectifs de l'industrie suisse de la précision	30'000	12'000	
22	Concept d'accueil pour ingénieurs	Développement d'un concept allant jusqu'aux stages en entreprises pour des ingénieurs venant de toute la Suisse	60'000	24'000	
23	Création d'un fonds d'innovation	Travaux préparatoires pour la création de ce fonds afin de contrecarrer les entraves structurelles au financement de l'innovation dans les périodes de basse conjoncture.	100'000	40'000	
24	Veille technologique communautaire	<u>Projet décolletage :</u> Définir les enjeux collectifs et les points d'action communs pour les nombreuses entreprises de la filière décolletage. <u>Veille technologique Jura bernois :</u> Implanter un outil de monitoring de l'environnement concurrentiel et stratégique du Jura bernois. <u>Modélisation du système de production du Jura bernois :</u> Mise en scène de l'interdépendance industrielle de la machine aux produits finis.	170'000	68'000	
Total projets reportés de 2019-2023 à 2024-2027			600'000	240'000	

	Coûts Totaux	Aides à fonds perdus	Prêts
Totaux projets avec aides à fonds perdus	4'515'000	1'480'000	
Total projets avec prêt	10'000'000		1'500'000

6. Conclusion

Le Jura bernois a connu des développements très réjouissants ces dernières années et l'on ressent partout la volonté de se projeter positivement et ensemble dans le futur. L'accueil enthousiaste réservé à la marque Grand Chasseral en est l'illustration.

La nouvelle politique régionale a fortement contribué à ces développements. Dès 2024 ce sera la NPR+ qui entrera en vigueur. Jb.B, avec ses partenaires régionaux, veut saisir les opportunités qu'offrira ce nouvel instrument de développement.

En axant sa stratégie sur le développement de cinq centres de compétences uniques en Suisse et en veillant à créer des synergies entre eux, le Jura bernois désormais Grand Chasseral, sera, à n'en pas douter une région-pilote et en tous points exemplaire, non seulement pour le canton de Berne, mais pour toute la Suisse.

Annexe 1 : Descriptif des pôles de compétences et synergies

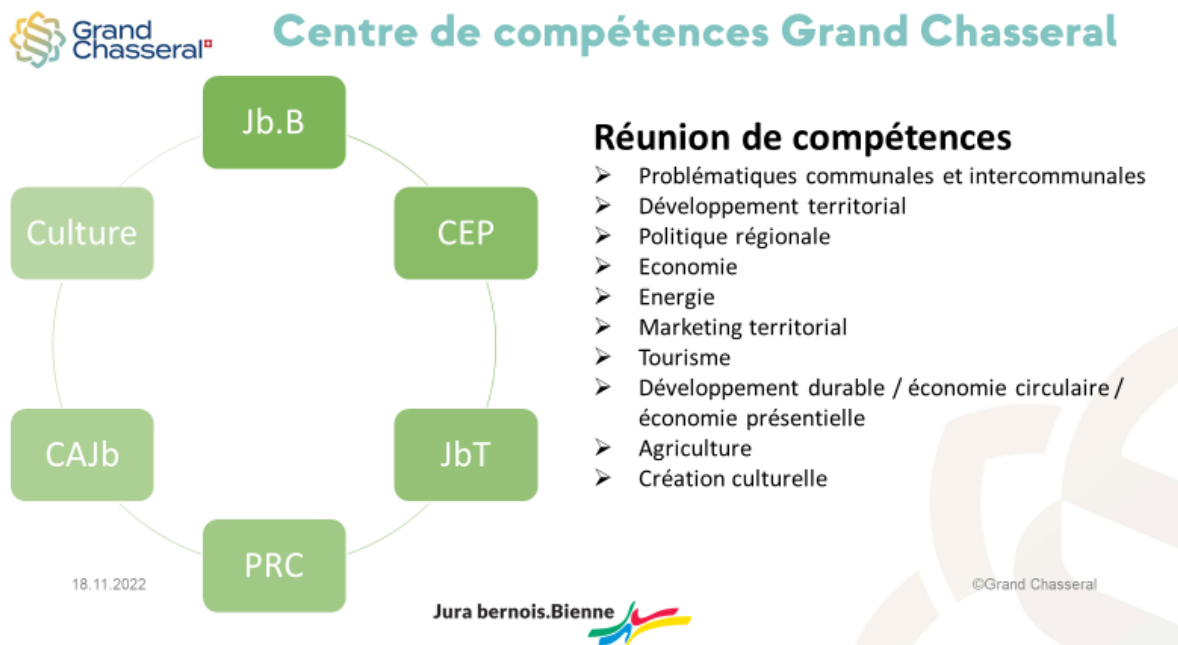
1. Pôle Fondation Grand Chasseral

Issue de la stratégie économique 2030, la fondation pour le rayonnement a vu le jour en 2019 et a depuis lors œuvré à la mise en œuvre des « projets Couronne », à savoir :

1. **Bâtiment de la Couronne** : Création d'un centre de promotion au cœur de la région avec une fonction de hub, de vitrine et de lieu de rencontre.
2. **Marque territoriale Grand Chasseral** : Régénération de l'image de la région par la création d'une marque afin d'améliorer notoriété et attractivité et servir de dénominateur commun aux activités économiques régionales.
3. **Levée de fonds** : menée en parallèle pour en assurer le financement.

Les travaux pour ces trois projets sont en cours et sont en train d'obtenir un large soutien des partenaires régionaux au sein desquels les communes et les entreprises figurent en bonne place.

Le Canton soutient également fortement ce projet et propose de modifier la Loi sur le statut particulier afin de pouvoir soutenir ce pôle de compétences à l'avenir, qui sera rebaptisé Grand Chasseral. La figure ci-après schématise les compétences qui pourront être mobilisées pour le développement futur de la région :



La Fondation Grand Chasseral, basée à Sonceboz-Sombeval, sera donc au cœur de la nouvelle stratégie régionale, le « hub » incontournable pour la promotion et le développement des projets de la région. Elle sera aussi en charge, en direct ou via les institutions qui la composent, de la mise en œuvre des synergies entre les différents centres de compétences, mais aussi entre différents autres projets.

2. Pôle Bellelay

Le site de Bellelay est sujet à de nombreuses démarches de la région pour offrir un renouveau à ce site d'exception après le départ de l'HJBE en septembre 2022. Les diverses activités qui se développeront sur le site devront respecter la vision définie par la région, à savoir favoriser les partages, respecter le patrimoine du site tout en permettant

l'innovation, et faire rayonner la région. Le principe de durabilité est omniprésent, puisque des pôles de développement « mieux-vivre, mieux-faire et mieux-être » ont été définis. A terme (au plus tard en 2028) le Canton devrait céder, en droit de superficie, l'ensemble du site à une coopérative d'activités en charge de développer ce site d'exception.

Plusieurs ancrages forts, locaux et régionaux, pour le développement de Bellelay sont prévus au nombre desquels la création culturelle et artistique, les formations durables et l'agriculture durable seront essentiels – en lien notamment avec l'aspect nature, Bellelay étant à proximité d'un site marécageux d'importance nationale, sans oublier les aspects hébergement, tourisme et mieux-être. L'année 2023 sera consacrée à consolider un programme global d'activités et la période 2024-2027 servira à le mettre en œuvre par les acteurs régionaux, avec le soutien de la NPR.

3. Pôle Paix et réparations de guerre

La guerre en Ukraine et la nécessité d'accueillir d'urgence des réfugiés a fait naître de nouvelles préoccupations pour la région. Porté par le conseiller d'état Pierre-Alain Schnegg, le développement d'un pôle de compétences paix et réparations de guerre propose de combler une lacune en offrant plus qu'un hébergement aux victimes de conflits. Il s'agit de concevoir des qualifications afin de permettre les réconciliations, les reconstructions pour vivre durablement en paix. Un tel pôle a tout son sens dans la région, avec les Fondations Digger à Tavannes pour le déminage et Albert Gobat pour la paix à Tramelan, ainsi que Bellelay avec son campus pour formations durables. L'objectif est ici de créer un centre de compétences à rayonnement international pour la paix et les réparations de guerre, ouverts à tous les réfugiés désirant repartir chez eux armés de nouvelles compétences durables.

La Croix-Rouge sera également un partenaire privilégié pour connaître plus spécifiquement les groupes cibles et leurs besoins.

4. Pôle EdE « énergies renouvelables »

Ce pôle de compétences réunit trois types d'expertises : techniques, politiques communales, tourisme et communication.

Pour le volet « expertise technique », il s'agit d'une mise en valeur de l'expertise technique des acteurs régionaux, entreprises et hautes écoles, liée à leur important savoir-faire sur les installations de production d'énergie renouvelable dans le Jura bernois.

Pour le volet « expertise politique communale », il s'agit de favoriser l'engagement des autorités des communes membres afin de mettre en avant les expériences politiques et sociales acquises par l'intégration réussie des nouvelles énergies renouvelables et afin de promouvoir l'image positive de la région et sa « valeur ajoutée renouvelable ».

Pour le volet « expertise communication/tourisme », il s'agit de la poursuite et du développement des activités de la société Sentier découverte, soit la conception des visites des installations concernées, ainsi que l'aménagement et l'entretien des deux sentiers, le Sentier des Monts et le Sentier du Vallon, dans le but de développer une offre touristique attractive et originale. Il s'agira aussi de communiquer sur les deux autres volets et d'étendre leur influence et leur aura.

Ce pôle permettra donc de développer différents projets susceptibles d'être soutenus par la NPR+, portés par EdE, reconnu comme centre de compétences en énergie renouvelables d'importance cantonale.

5. Pôle Sikypark « Bioharmonie » – la vie sous tous ses aspects en harmonie durable

Le Sikypark est devenu en très peu de temps une référence nationale dans sa fonction de parc de sauvetage animalier. Il occupe 28 employés permanents et douze auxiliaires. En 2021, il a accueilli plus de 115'000 visiteurs générant des recettes d'entrées pour plus d'un million de francs.

De 2023 à 2031, il ambitionne de réaliser de nouvelles infrastructures pour devenir un centre de compétences multiples, où le parc animalier, la protection animale, la biodiversité, la formation et l'exemplarité en durabilité attireront de nombreux nouveaux visiteurs et praticiens.

En liant des aspects nature et environnement, éducation, social, culture et tourisme, sous la forme d'un parc de sauvetage animalier, le Sikypark a clairement des objectifs interentreprises et vise à développer un projet global durable, cohérent, viable, circulaire avec forte valeur ajoutée. De nombreux développements sont ainsi prévus dans les années à venir (installations et stations pour diverses espèces d'animaux, centre de formation, zones pour le public, musée, etc.). Il ne s'agira pas ici de soutenir par la NPR les nouvelles infrastructures prévues, mais la conception et l'accompagnement des aspects durables de fonctionnement en réseau.

6. Synergies entre pôles de compétences

Les cinq centres de compétences décrits précédemment ont de multiples atouts qu'ils possèdent en commun. Ils sont uniques en Suisse, innovants, durables, très ancrés dans l'économie présente, avec des ambitions de formation et touristiques et de forts potentiels d'image au sein de la région Grand Chasseral.

Ces multiples atouts communs seront l'occasion d'exploiter d'autres synergies avec pour objectif de multiplier au carré la valeur ajoutée à dégager pour la région. Plusieurs domaines sont à investiguer dans ce sens, parmi lesquels figurent la promotion, les transports et la mobilité, les énergies renouvelables, les formations durables ou encore les manifestations.

Au cours de l'année 2023, il s'agira de réunir les responsables de ces divers centres de compétences pour identifier les différentes synergies potentielles et la marche à suivre pour les exploiter au cours de la période 2024-2027.